



COMMUNE DE SÉCHEVAL

LE PETIT MAQUET



JUILLET 2026 N°48

Sécheval info Le Petit Maquet



Page 2 : mot du maire, opération 'j'aime la nature propre'

Page 4 : le conseil municipal

Pages 5, 6 & 7 & 8 : comptes rendus de conseils

Page 8 : les jeudis de détente et mars bleu

Page 9 : course aux œufs & l'ancienne chapelle

Page 10 : 8 mai, brocante, incivilités

Page 11 : fête de l'école, remise des dictionnaires & Rougets d'honneur

Page 12 : agenda & état civil

Mairie

Tél: 03.24.32.63.02

mairie@secheval.fr

Ouverture :

Lundi, Mardi, Jeudi,
Vendredi et Samedi
de 8H30 à 12H00.

M. Canot Philippe, Maire :

06.07.70.75.52

M. Valsesia Hervé, 1^{er} Adjoint :

06.79.02.90.40

M^{me} Flambeaux Francine, 2nd
adjointe :

03.24.32.58.62

M. Scolari José, 3^e adjoint :

03.24.54.45.56

Samu : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Réglementation

Règles importantes concernant les bruits de voisinage et le brûlage :

- **Bruits de voisinage :** horaires modifiés par arrêté préfectoral du 7 mars 2026 : autorisés du lundi au vendredi de **8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30**, le samedi de **9h à 12h et de 15h à 19h**, et le dimanche de **10h à 12h**.

- **Brûlage :** interdit en principe sur tout le territoire, sauf dérogation préfectorale ou municipale très encadrée.

Suivez nous sur : www.secheval.fr





Madame, Monsieur,

Chers concitoyens.

L'élection passée, l'équipe municipale est désormais en place. Dès les premiers jours, nous nous sommes mis au travail, fidèles aux engagements pris devant vous. Les projets annoncés entrent dans leur phase concrète : des études sont lancées, les premières réunions de coordination se tiennent et les calendriers se précisent. L'énergie est là, palpable. Chacune et chacun au sein de la majorité comme des services avance avec la même conviction : tenir parole et améliorer durablement notre cadre de vie. Je ne doute pas que nous y parviendrons.

A l'heure où beaucoup pensent aux vacances, un autre impératif s'impose à nous : faire face aux épisodes de canicule qui s'intensifient. Cela exige de la prudence immédiate et une vision de long terme. Protéger les plus fragiles, adapter nos espaces publics, développer des îlots de fraîcheurs, repenser l'eau et l'ombre : nous devons faire les choses autrement. Les investissements que nous engageons seront durables, utiles et évalués pour que chaque euro dépensé renforce notre résilience et votre bien-être.

Dans l'immédiat, restons vigilants : hydratation, gestes de prévention, attention portée aux enfants et aux aînés. La commune sera mobilisée tout l'été pour informer, accompagner et si nécessaire intervenir, cette responsabilité collective est aussi une force : elle nous rassemble.

Bientôt les vacances, je souhaite à chacune et chacun d'entre vous de pouvoir en profiter dans la quiétude, de partager des moments simples, de prendre le temps de souffler. Que tout se passe au mieux, et que nous nous retrouvions à la rentrée en pleine santé, rassemblés et prêts à poursuivre notre action avec la même détermination.

Merci de votre confiance, nous sommes au travail pour améliorer votre qualité de vie.

Votre dévoué.

P. CANOT

Opération "J'aime la Nature Propre" à Sécheval

Dans le cadre de l'opération nationale "J'aime la Nature Propre", organisée par la Fédération Nationale des Chasseurs, les communes forestières de France et la commune de Sécheval, une trentaine de bénévoles s'est mobilisée cette année.

Sous un beau soleil, les participants se sont répartis en plusieurs groupes afin de parcourir différents secteurs de la commune pour ramasser les déchets abandonnés dans la nature.

Un groupe assurait la logistique avec un camion, chargé de récupérer les sacs, de trier les déchets et de les déposer dans les bennes prévues à cet effet.

La récolte a malheureusement été importante cette année, avec une estimation d'environ 2 m³ de débris collectés.

La matinée s'est terminée dans la convivialité avec un regroupement à la mairie autour du verre de l'amitié, permettant de remercier l'ensemble des bénévoles pour leur engagement en faveur de la protection de notre environnement.



Votre Conseil Municipal



Canot Philippe
maire



Valsésia Hervé
1^{er} adjoint



Flambeaux Francine
2^e adjointe



Scolari José
3^e adjoint



Ducoudray Patrick
conseiller



Bélouis Anne
conseillère



Lavialle Vincent
conseiller



Peltier Cindy
conseillère



Fromentin Laure
conseillère



Agon Aurélie
conseillère



Picot Geoffroy
conseiller



Harter Marie Laure
conseillère



Grognet Didier
conseiller



Peltier Franck
conseiller



Serra Sybille
conseillère

20 mars 2026



Sous la présidence de M. Philippe Canot, maire.

Présents :

Mmes et Mrs Hervé Valsésia, Francine Flambeaux, José Scolari, Patrick Ducoudray, Anne Bélouis, Vincent Lavialle, Cindy Peltier, Laure Fromentin, Aurélie Agon, Geoffroy Picot, Marie Laure Harter, Didier Grognet, Franck Peltier et Sibylle Serra.

Secrétaire de séance : Mr Hervé Valsésia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2026 :

Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la séance du 5 février 2026, 14 voix pour et 1 abstention.

Mr Canot doyen de l'assemblée ouvre la séance et fait procéder à l'élection du maire.

Election du maire :

Un candidat, M. Canot Philippe ; vote à bulletin secret : 12 pour et 3 nuls.

Nombre d'adjoints et élection des adjoints :

Monsieur le Maire propose la nomination de trois adjoints.

Le conseil municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré, approuve cette proposition.

Il est ensuite procédé au vote à bulletin secret d'une liste d'adjoints paritaire, élue à l'unanimité, composée de :

1^{er} adjoint M. Valsesia Hervé.

2^e adjointe Mme Flambeaux Francine.

3^e adjoint M. Scolari José.

Indemnité du maire et des adjoints :

Monsieur le Maire propose que ses indemnités soient fixées à 75 % du montant prévu par les textes en vigueur, et que celles des adjoints soient établies selon la strate démographique des communes de 500 à 999 habitants. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve cette proposition à l'unanimité.

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs et délégations au maire : à l'unanimité, après en avoir délibéré :

Syndicat du triage forestier de Les MAZURES :

Titulaires : CANOT Philippe, BELOUIS Anne, SCOLARI José.

Suppléants : VALSESIA Hervé, FROMENTIN Laure, LAVIALLE Vincent.

Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (FDEA) :

Titulaire : SCOLARI José.

Suppléant CANOT Philippe.

Communes forestières France et Grand-Est :

Titulaire : CANOT Philippe.

Centre National d'Action Sociale :

Titulaire : FLAMBEAUX Francine.

Délégations au maire :

Monsieur Canot donne lecture des délégations attribuées par le conseil municipal au maire pour toute la durée du mandat.

Charte de l' élu local :

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l' élu local à l'ensemble du conseil municipal et remet une copie de cette charte accompagnée des art. L2123-1 à L 2123-35 du CGCT, à chaque conseiller conformément aux dispositions en vigueur. Le conseil municipal en prend acte.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée.

30 avril 2026



Sous la présidence de M. Philippe Canot, maire.

Présents : Mmes et Mrs Hervé Valsésia, Francine Flambeaux, José Scolari, Patrick Ducoudray, Anne Bélouis, Vincent Lavialle, Cindy Peltier, Laure Fromentin, Aurélie Agon, Geoffroy Picot, Marie Laure Harter, Didier Grognet, Franck Peltier et Sibylle Serra.

Secrétaire de séance : Mr Hervé Valsésia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 20 mars 2026 :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ♦ accepte l'ajout de trois sujets à l'ordre du jour.
- ♦ approuve le compte administratif de l'exercice 2025 du budget communal ainsi que le compte de gestion du receveur municipal qui est en tous points identique.
- ♦ affecte le résultat d'exploitation de 767 984,54 € du budget communal.
- ♦ décide de ne pas augmenter les taux appliqués en 2025 aux 3 taxes directes locales.
- ♦ vote le budget primitif 2026 de la commune qui se résume comme suit :

section de fonctionnement : 1 231 889.54 €

section d'investissement : 704 143.20 €

♦ accepte le programme de travaux en forêt communale proposé par l'ONF pour 2026, dépenses inscrites au BP 2026.

Tarifs municipaux :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les tarifs municipaux :

concession de cimetière cinquantenaire 70 €

location chasse communale de Sécheval (selon coefficient fourni par l'ONF).

droits de place des forains :

- manèges enfants, tir, pinces, pêche 38 € 00
- autos-tamponneuses 80 € 00
- confiserie-loterie 23 € 00
- friterie 50 € 00

affouage : 45 € 00 la part.

location d'un terrain rue la Cour 20€

Tarifs de location salle polyvalente 2027 :

Week-end : 480 € habitants, 860 € extérieurs, 270 € associations. - Journée : 225 € habitants, 380 € extérieurs et 125 € pour les associations ou sociétés. - Demi-journée 95 € - Nettoyage sols : un chèque de caution de 100 € sera demandé, étant entendu que ceux-ci seront rendus propres.

Participations communales pour les CLSH (Centre de Loisirs sans hébergement) :

Le conseil municipal fixe les participations communales pour les CLSH (*Centre de Loisirs sans hébergement*) et séjours avec hébergement durant les vacances scolaires pour l'année 2026 (Mmes Harter & Serra ne prenant pas part au vote)

RIFSEEP : avis du CST sur les critères d'attribution du régime indemnitaire :

Le conseil municipal prend connaissance du second avis du CST, séance du 17 février 2026, et décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité de modifier la délibération d'origine du 17 juillet 2019.

Décide de créer un emploi saisonnier :

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi saisonnier.

Mise en place de commissions municipales et désignation de délégués au sein d'un organisme extérieur :

Parc Naturel Régional :

Titulaire : Canot Philippe

Suppléant : Geoffroy Picot

Commission de révision des listes électorales :

Titulaires : Cindy Peltier, Aurélie Agon et Geoffroy Picot

Suppléant : Vincent Laviolle

Titulaires : Franck Petier et Sibylle Serra

Suppléant : Didier Grognet

Commission d'appel d'offres :

Philippe Canot, Hervé Valsésia, José Scolari, Marie-Laure Harter et Franck Peltier

Dissolution du CCAS :

Décide de dissoudre le CCAS (Centre communal d'Action sociale)

Correction sur une délibération :

Le conseil municipal prend acte d'une erreur matérielle dans le texte de la délibération du 20 mars 2026, d'objet « Indemnités du maire et des adjoints » et confirme, à l'unanimité, après en avoir délibéré, le caractère exécutoire de cette délibération au 24 mars 2026 et non au 21 mars 2026.

Compte bancaire :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, donne délégation à Monsieur le Maire en matière de création, modification ou suppression de régie afin qu'il puisse prendre un arrêté de modification de la régie ; la modification de la régie consiste en l'ouverture d'un compte bancaire DFT (dépôts de fonds au trésor) où pourront être déposés les chèques et qui permettra, entre autres, le paiement des cartes de cantine et de garderie par virement bancaire afin d'anticiper l'étape de suppression des chèques.

Demande de subvention :

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du club bouliste sollicitant une subvention pour la remise en état du boulodrome. Messieurs Canot et Valsésia ont rencontré la trésorière du club, Madame Peltier, afin d'échanger sur la situation financière de l'association.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal l'attribution d'une aide de 2 500 €, versée après réalisation des travaux, ainsi que la rédaction d'une convention précisant les droits et obligations réciproques de la commune et de l'association (entretien, nombre de concours).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

5 juin 2026



Sous la présidence de M. Philippe Canot, maire.

Présents : Mmes et Mrs Hervé Valsésia, Francine Flambeaux, José Scolari, Patrick Ducoudray, Anne Bélouis, Vincent Lavialle, Cindy Peltier, Laure Fromentin, Aurélie Agon, Geoffroy Picot, Didier Grognet, Franck Peltier.

Absents excusés : Mmes Marie Laure HARTER et Sibylle Serra procuration à Mrs. Geoffroy PICOT et Didier GROGNET.

Secrétaire de séance : Mr Hervé Valsésia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 30 avril 2026 :

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le procès-verbal

Désignation des délégués en vue de l'élection des sénateurs :

Le conseil municipal procède à l'élection de trois délégués et trois suppléants en vue des élections sénatoriales qui se dérouleront le 27 septembre 2026.

Election des titulaires :

Trois candidats M. Philippe Canot, Hervé Valsesia et Mme Francine Flambeaux.

M. Philippe CANOT élu avec 15 voix.

Mme Francine Flambeaux élue avec 15 voix.

M. Hervé VALSESIA élu avec 15 voix.

Election des suppléants :

Trois candidats M. Scolari José, Mmes Peltier Cindy et AGON Aurélie.

M. SCOLARI José élu avec 15 voix.

Mme PELTIER Cindy élue avec 15 voix.

Mme AGON Aurélie élue avec 15 voix.

Commission des impôts :

Le conseil municipal établit la liste des propositions de noms en vue de la constitution de la commission communale des impôts directs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Les jeudis de détente

Comme le veut la tradition, nos aînés se retrouvent un jeudi par mois pour échanger, jouer aux cartes, au Scrabble et partager un après midi de détente. Ce jeudi 22 janvier 2026, cette rencontre a également été l'occasion de célébrer l'Épiphanie et de couronner le roi de l'année.

Mars bleu

Nouveau challenge pour nos couturières ! Le groupe s'est de nouveau retrouvé en ce mois d'avril pour apporter son soutien à la Ligue contre le cancer. Pliage de nœuds que chacun pourra arborer lors des prochaines campagnes de dépistage (bleu pour mars, vert pour juin). Elles ont également confectionné des lingettes démaquillantes et leurs pochons pour le rangement ainsi que de petits sacs à chaussures à glisser dans les valises lors des week-ends et des vacances. Si vous voulez les rejoindre pour des actions ponctuelles, n'hésitez pas.



COURSE AUX ŒUFS

Le vendredi 3 mars 2026, à la sortie de l'école, l'aire de jeu de Sécheval s'est transformée en véritable terrain d'aventure pour les enfants du village. À l'initiative du comité d'animation de Sécheval, une course aux œufs très attendue a rassemblé de nombreuses familles venues partager un moment convivial.

Si le ciel s'annonçait menaçant, la pluie a finalement eu la délicatesse de se faire attendre, permettant aux festivités de se dérouler dans de bonnes conditions. Les enfants, paniers à la main et sourires aux lèvres, se sont élancés à la recherche des précieux œufs dissimulés dans l'aire de jeu.

Rires, enthousiasme et esprit de découverte étaient au rendez-vous. Les plus petits, accompagnés de leurs parents, ont fouillé chaque recoin, tandis que les plus grands rivalisaient d'agilité et d'observation pour remplir leurs récoltes.

Au-delà de la chasse aux œufs, c'est surtout un moment de partage et de convivialité qui a marqué cette fin d'après-midi. Le comité d'animation a une nouvelle fois réussi à créer une belle dynamique au sein du village, pour le plus grand plaisir des enfants... et des adultes. Une édition réussie donc, qui laisse déjà présager d'autres rendez-vous festifs à venir, peut-être sous un ciel encore plus clément !



L'église



Gouache d'Adrien de Montigny situant l'ancienne église de Sécheval, vers 1600.

Notre église, dont la première pierre fut posée le 19 juillet 1829 par le baron de Las-courd alors préfet des Ardennes, n'existait pas il y a deux siècles. Elle fut construite en remplacement d'une ancienne église située Place Dauphine. Il reste très peu de témoignages de cette dernière. Une gouache d'Adrien de Montigny (vers 1600) la représente néanmoins.

Cette ancienne église était de taille extrêmement modeste (40 m²). Elle était formée d'un rectangle sans colonnes, terminé par une abside en demi-cercle.

Un petit cimetière (116 m²) lui était accolé lequel semble extrêmement exigu pour une population de plus de 500 habitants et qui compta près de 100 décès en une décennie (1823-1832). Il fut d'ailleurs déplacé en 1825 juste derrière la mairie puis à nouveau en 1877 sur son emplacement actuel.



Sur ce plan cadastral actuel, on a resitué l'ancienne église et son cimetière. Les proportions sont respectées.



8 mai 2026

Après s'être rendus sur la tombe des soldats, les habitants se sont rassemblés devant le monument aux morts pour rendre hommage aux anciens combattants. La cérémonie a été marquée par un dépôt de gerbes, une minute de silence ainsi que l'hymne national interprété par les enfants du village, suivi de la lecture du message officiel par Monsieur le maire.

L'ambiance était empreinte de respect et de recueillement. La cérémonie s'est terminée autour du verre de l'amitié.



Brocante 6 juin



Malgré une météo incertaine, la brocante a pu se dérouler cette année dans de bonnes conditions, contrairement à l'an passé.

Sur les 82 exposants inscrits, 68 ont participé à cette belle journée.

Cette dernière s'est déroulée dans une ambiance très agréable et conviviale, appréciée de tous. Ce n'est qu'au moment du rangement que la pluie, de plus en plus marquée, est venue clôturer cette belle édition.



Incivilités

Malheureusement, certaines personnes ont trouvé amusant de briser les jeunes plantations du terrain de jeu ou de les arracher.

Nous rappelons que toute personne responsable de dégradations est tenue de rembourser la valeur des arbres détruits ainsi que les frais de replantation et d'entretien. Si les dommages sont causés par un animal, son propriétaire est également tenu pour responsable.

Nous rappelons également qu'il est interdit d'entrer dans l'aire de jeux avec des chiens.

Si chacun faisait preuve de respect envers les équipements et les aménagements mis à la disposition de tous, cet article n'aurait pas lieu d'exister.



Fin d'année scolaire



Pour achever cette année scolaire, les élèves ont présenté à leurs familles le conte musical « un poirier m'a dit » accompagnés de Joan Oliveira (conseiller pédagogique en musique) et de leurs maitresses. Ce projet de longue haleine a laissé ensuite place à un moment convivial autour de jeux. Une kermesse une fois de plus réussie grâce à l'investissement de tous.

À l'occasion de la kermesse des écoles, nos cinq élèves de CM2, qui feront leur entrée en classe de sixième à la prochaine rentrée, ont reçu le Petit Larousse 2027, offert par la municipalité, ainsi qu'une trousse confectionnée avec soin par le groupe des couturières.

Nous adressons tous nos vœux de réussite à nos jeunes Maquets : Thaïs Peltier, Tessa Poure, Lyam Tebib, Naël Tebib et Azélio Toury, et leur souhaitons une excellente rentrée au collège ainsi qu'un beau parcours scolaire.

Cette photo souvenir les réunit aux côtés de leurs enseignantes, Mesdames Docquin et Fromentin, ainsi que de Madame Flambeaux, deuxième adjointe au maire, et de Monsieur Valsesia, premier adjoint au maire, afin d'immortaliser cette belle étape de leur scolarité.



Départ en retraite

Nous souhaitons remercier Madame AGON Solange pour les années qu'elle a consacrées à l'entretien de nos bâtiments publics ainsi qu'à l'encadrement des enfants. Son travail et sa présence ont accompagné la vie de notre établissement pendant une décennie.

À l'occasion de son départ, nous lui adressons nos meilleurs vœux pour la suite et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans cette nouvelle étape de vie.



Rouget d'honneur 2026

Félicitations aux anciennes élèves de Sécheval qui ont été mises à l'honneur par le collège Rouget De Lisle pour leur excellente année scolaire.

Bravo à Agon Cloé, Wolfer Salomé (de gauche à droite sur la photo) Granata Giulia et Busquet Alice (absentes de la photo)



Annnonce de départ et d'arrivée auprès de la commune de domicile

En cas de déménagement, nous vous invitons à informer votre commune de départ ainsi que votre commune d'arrivée. Pensez également à communiquer votre nouvelle adresse et à vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune afin de pouvoir participer aux prochains scrutins.



18/19 & 20 septembre, fête patronale

4 décembre, ouverture des illuminations et de la boîte aux lettres du Père Noël

5 & 6 décembre, cyclo-cross

9 Décembre, repas de l'amitié

16 décembre, spectacle des enfants

17 décembre repas de l'école

18 décembre marché de Noël



Prochains passages de la bibliothèque les samedis :

12 septembre,
10 octobre,
14 novembre,
12 décembre.



Après-midi rencontre les jeudis :

24 septembre,
22 octobre,
19 novembre.

ÉTAT CIVIL



Téa Anciaux, 28 janvier 2026

Simon Wanwest-Winkel, 31 janvier 2026

Noé Baudot, 21 février 2026.



Le 13 juin 2026

Peltier Franck

&

Jennepin Aurélie



Le 23 mai 2026

ROGER Matthias

&

LALLEMENT Maud

